

L'intérêt public

S'il est un thème que l'on retrouve sur toutes les lèvres, par ces temps douloureux, c'est bien celui de *l'intérêt public*. Hommes politiques, sommités médicales, tous sont persuadés d'agir dans l'intérêt de tous. Mais cette crise n'est pas la première que notre pays ait eu à subir. Il a dû affronter d'autres difficultés, d'ordre social, politique ou militaire et, en ces occasions, dans nos Académies, des voix se sont élevées pour rappeler que la Nation entière devait se rassembler. Ce sont d'abord ces souvenirs qu'il faut réunir, car nos Académies sont riches de ces élans généreux.

Pour fixer le sens de *l'intérêt public*, au delà de son acception strictement juridique, je me bornerai à fournir deux exemples tirés de l'histoire. Au début du Ve siècle avant J.-C., on découvrit dans les mines du Laurion, près d'Athènes, de nouveaux gisements de plomb argentifère. Comment profiter de cette manne ? La majorité des Athéniens optait pour une répartition d'argent entre tous les citoyens. Mais un homme d'État, Thémistocle, les persuada de consacrer ce trésor à la construction d'une flotte de guerre sans rivale. Ce furent ces navires qui défirent Xerxès à Salamine et sauvèrent la liberté de la Grèce. Autre exemple, plus proche de nous, en 1914, les femmes de France donnèrent leurs alliances et leurs boucles d'oreilles en or pour contribuer à l'effort de guerre. Là encore, le sens de *l'intérêt public* triompha des intérêts particuliers. Et la liste serait longue.

Il n'est donc pas inutile de se tourner vers ces moments où *l'intérêt public* a pris le pas sur les intérêts particuliers. Dans ce mouvement, au cours de notre Histoire, les Académies ont su montrer le droit chemin. Il est donc opportun de consulter les membres de nos Compagnies pour connaître leur sentiment sur cette notion *d'intérêt public*, dans tous les domaines, aussi bien dans celui des règles qui régissent notre vie quotidienne que dans celui des grandes orientations de la Nation.

En laissant de côté tout risque de dérive politique, nous vous proposons donc non seulement de rappeler le souvenir de ceux qui ont su, dans nos Compagnies, agir dans *l'intérêt public*, mais aussi de recenser les actions que nous menons actuellement dans ce champ. De ce point de vue, une analyse précise de notre politique de prix et récompenses pourrait fournir un point de départ utile. Il ne manque pas non plus, dans nos Académies ou dans leur entourage, de cœurs de généreux qui ont su œuvrer dans *l'intérêt public*. Au reste, certaines de nos Académies revendiquent cette action dans leur titre.

Le champ est donc vaste et il faudra le borner en demeurant dans les limites de nos compétences multiples. Le thème doit intéresser non seulement historiens et juristes mais aussi tous les Académiciens que leur activité a mis en face de ces choix, parfois difficiles. Comment, en prenant une décision, être certain d'agir à coup sûr dans l'intérêt de tous ?

Michel Woronoff